



# Sciences économiques et sociales, forêt et filière-bois

---

## Appel à intentions de recherche

---

**Date limite de réponse : 3 novembre 2011**

### **Soutenir les sciences économiques et sociales sur la forêt et la filière-bois**

Les recherches en sciences économiques et sociales sont appelées à jouer un rôle majeur pour amener les forêts à répondre pleinement aux enjeux actuels et futurs. Le Groupement d'intérêt public Ecofor a reçu mandat de son Conseil d'administration pour soutenir dans ce domaine des approches :

- susceptibles de combler des lacunes importantes vis-à-vis de la réponse à ces enjeux ;
- collaboratives entre ou avec des équipes habituées à analyser les objets forestiers.

Cet appel à intentions de recherche vise à identifier des thèmes d'intérêt scientifique commun et d'intérêt politique ou stratégique majeur pour envisager dans la foulée le montage et le financement de projets à conduire en partenariat.

### **Contexte**

La forêt contribue à la régulation des grands équilibres écologiques, à l'approvisionnement des sociétés humaines et à leur développement culturel. Certains des biens et services produits par la forêt sont d'ordre privé (la plupart des biens) mais beaucoup possèdent un caractère public affirmé se manifestant à des échelles diverses allant du local (pour le paysage par exemple) au global (pour le carbone) et sur des horizons de temps pouvant atteindre le très long terme (pour la biodiversité notamment).

La gestion des forêts est en même temps celle de ses multiples biens et services. Elle mobilise des mécanismes écologiques et techniques subtils, mais répond aussi à des logiques économiques et sociales non moins complexes. En définitive, il s'agit de prendre des décisions, de faire des choix, d'exprimer des préférences, toutes attitudes qui renvoient directement aux sciences économiques et sociales.

Le contexte économique et social intervient lui-même de façon forte dans cette démarche. La situation du marché du bâtiment, les prix de l'énergie ou le niveau de l'activité économique ont des conséquences importantes sur la demande de bois et sont ainsi susceptibles de modifier les pratiques sylvicoles. La montée des préoccupations et attentes environnementales laisse de même présager pour la forêt de nouveaux débouchés qui, s'ils sont encore limités, ont sans doute un certain potentiel de développement. Ce contexte en évolution suscite de nombreuses questions et offre un terrain d'action aux sciences économiques et sociales.

La gestion des forêts relève évidemment de la politique forestière mais se trouve également en prise avec les politiques agricoles et d'aménagement du territoire qui façonnent l'espace rural, les politiques environnementales qui organisent la protection des milieux et des espèces qu'ils abritent, les politiques énergétiques et climatiques qui influent sur le poids relatif des énergies renouvelables par rapport aux ressources fossiles, les politiques économiques et fiscales qui encadrent les interventions financières des acteurs publics et privés... Ces politiques ou stratégies se définissent en outre non seulement au niveau national mais également aux niveaux supranationaux (Europe, Monde) ou plus près du terrain (Région, Département, développement local). Il y a là tout un champ de réflexion sur les évolutions de la politique forestière mais aussi sur ses articulations avec les autres politiques aux différentes échelles.

Face à l'importance et à l'ampleur des questions qui se posent, l'impression domine que les sciences économiques et sociales appliquées à la forêt, à sa gestion, à ses produits et à ses services ne sont pas suffisamment développées en France. Il est en effet nécessaire de mobiliser et d'accroître les connaissances relevant des sciences sociales : politique, économie, sociologie, ... C'est l'objet de cet appel à intentions de recherche.

## Démarche et processus de sélection

Chaque équipe destinataire du présent appel est invitée à formuler **une ou plusieurs intentions de recherche** relevant du champ des sciences économiques et sociales appliquées à la forêt et au bois afin de **refléter ses compétences et intérêts** en tenant compte ou non, à ce stade, des activités d'autres équipes.

Sur cette base, ECOFOR souhaite construire des projets collaboratifs en quatre étapes :

1. analyse par ECOFOR des intentions de recherche en vue de faire émerger des thématiques communes ;
2. identification de projets collaboratifs à partir de ces intentions dans le cadre d'un groupe réunissant les porteurs d'intention, des scientifiques et des décideurs ;
3. rédaction par les équipes de recherche de projets collaboratifs ;
4. validation de ces projets aux plans scientifique et opérationnel avant financement et mise en œuvre effective.

## Montant et durée des projets

Pour les intentions de recherche initiales aucun budget prévisionnel n'est demandé aux postulants. A l'issue du processus de sélection et d'association entre équipes, il s'agira de construire entre 3 et 6 projets de recherche pour un montant allant de 50 à 100 k€ chacun et pour une durée de douze à vingt-quatre mois.

## Contenu et forme des propositions

Les propositions devront identifier clairement les contextes scientifique, économique et social, qui motivent la recherche, les objectifs poursuivis, les méthodes choisies et les résultats attendus. Ces résultats devront avoir une portée scientifique et appliquée.

La rédaction de **chaque intention de recherche**, de 3 pages maximum, **devra suivre le modèle ci joint**.

### Les documents sont à envoyer par mail à :

Ingrid Bonhême : [ingrid.bonheme@gip-ecofor.org](mailto:ingrid.bonheme@gip-ecofor.org)

et

Francis de Morogues : [francis.de-morogues@gip-ecofor.org](mailto:francis.de-morogues@gip-ecofor.org)

## Calendrier prévisionnel

26 septembre 2011	Lancement de l'appel à intentions de recherche
3 novembre	Date limite de réception des intentions de recherche.
Semaine du 12 au 16 décembre 2011	Étape de concertation avec les équipes et de construction de projets collaboratifs
Fin janvier-début février 2012	Date limite de rendu des projets finaux
Février-avril 2012	Évaluation scientifique finale Finalisations éventuelles des projets Rédaction des conventions
Mai 2012	Début probable des projets